© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Arreter de jouer?

Par Profil supprimé Postée le 18/12/2017 07:20

> Bonjour, je viens de m' inscrire sur votre site pour m'aider a arreter de jouer au casino ! Je voudrais savoir comment ....?

Mise en ligne le 19/12/2017

Bonjour,

Vous aimeriez savoir comment arrêter de jouer au casino.

De manière administrative il est possible de demander à se faire interdire d'entrée dans un casino en particulier. Il suffit de s'y rendre physiquement avec sa carte d'identité pour faire la démarche.

Une autre possibilité est de faire une demande d'interdiction aux jeux de manière plus globale: cette démarche passe par une rencontre avec un commissaire aux jeux de votre département qui prononcera cette interdiction pour une durée de 3 ans. Cela interdit à la personne l’accès à tous les casinos du territoire français, aux cercles de jeux et aux sites internet de jeux légaux.

Dans votre département il faudra vous rendre à Creil après avoir pris rendez-vous au 03 44 61 27 20 auprès d’un officier de police judiciaire.

Si vous ne pouvez vous déplacer, cette demande doit être envoyée par courrier au ministère de l'intérieur à cette adresse:

Direction des libertés publiques et des affaires juridiques

Bureau des cercles et jeux

Place Beauvau

75800 PARIS Cedex 08

Lorsque la pratique du jeu est compulsive et entraine de la souffrance il est parfois nécessaire de se faire accompagner par des professionnels spécialisés dans le domaine des addictions. Ceux-ci peuvent proposer un accompagnement psychologique qui vise à aider à diminuer ou maitriser les pulsions à jouer.

Il est possible d'être pris en charge dans un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans un cadre gratuit, confidentiel et non jugeant.

Vous trouverez les coordonnées de CSAPA de votre département en bas de page.

Si vous désirez échanger davantage sur votre situation nos écoutants sont joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 09 74 75 13 13 ou par tchat via notre site Joueurs Info Service tous les jours de 14h à Minuit.

Avec tous nos encouragements pour vos démarches,

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France CSAPA de Beauvais (60)

24, rue de Buzanval
60000 BEAUVAIS

Tél : 03 44 45 81 13
Site web : www.addictions-france.org
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Vendredi de 16h à 19h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Joueurs info service
- Les auto exclusions aux jeux